

Nous marchons ensemble
dans l'unité, le partage et la coordination
Programmation du Gouvernement Général 2022-2028

Nous marchons ensemble
dans l'unité, le partage et la coordination
Programmation du Gouvernement Général 2022-2028

Présentation

Marchons ensemble ! C'est l'exhortation significative qui a résonné à plusieurs reprises au cours de la journée de retraite préparatoire au 13^e Chapitre général. L'invitation nous est adressée par Monseigneur Angelo Mezzari, charismatiquement uni à nous et appelé à servir l'Église dans l'épiscopat, mais elle était d'autant plus opportune que le Chapitre général avait pour thème "La vie religieuse Rogationniste aujourd'hui : unité, partage et coordination". D'ailleurs, on peut dire que ce thème était une nécessité, puisque, en tant qu'Église, nous nous interrogeons et nous vérifions la synodalité.

Si nous regardons notre Congrégation, d'une part nous devons louer et bénir le Seigneur pour son développement, d'autre part nous devons reconnaître nos limites et nos lacunes, ainsi que les problèmes et les difficultés que nous rencontrons sur notre chemin.

Marcher signifie avancer pas à pas. Aujourd'hui, lorsque nous brulons les distances, nous aimerions dire avec le rythme de l'alpiniste, avec le bon souffle pour gravir la montagne, parce que nous n'avons pas un chemin facile devant nous et que nous avons besoin de l'aide du Seigneur, de beaucoup de patience, de discernement et d'engagement.

La patience, parce qu'il faut du temps pour atteindre certains objectifs ; le discernement, parce que les situations sont souvent complexes et qu'il faut être attentif aux nombreuses implications ; l'engagement, dont nous avons besoin pour ne pas baisser les bras aux premières difficultés qui se présentent.

Les situations diffèrent d'une Circonscription à l'autre, entre les Communautés elles-mêmes et entre nous tous, Confrères, mais nous ne pouvons pas oublier que, par notre consécration religieuse, nous sommes devenus une vraie famille, unie par le lien spirituel charismatique et celui de la même mission apostolique.

Nous construisons cette unité dans nos Communautés, donc dans nos Circonscriptions et dans la communion fraternelle des membres de la Congrégation, et elle se réalise comme un véritable sens d'appartenance, et dépasse donc la référence locale.

C'est une réflexion que nous menons depuis un certain temps, depuis que la décentralisation a été initiée, une conviction que nous devons acquérir plus concrètement et mettre à la base de notre croissance et de notre engagement commun pour surmonter les difficultés que nous rencontrons.

Vers quoi doit tendre notre planification ? Quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ? Que pouvons-nous et devons-nous faire ? Que ferait le père Hannibal aujourd'hui ?

Le Père Hannibal formulerait probablement les questions que nous posons différemment, et il s'interrogerait moins sur notre "faire" que sur notre "être" de personnes consacrées à Dieu dans la mission du Rogate, pour le salut et l'aide spirituelle et matérielle de nos frères et sœurs.

Attentif à ordonner les multiples réalités par des règles appropriées, il nous rappelle que notre unité charismatique veut se concrétiser dans notre Règle de vie, comme nous le

rappelle le Document du Chapitre, opportunément rappelé par la Programmation : “Notre Règle de Vie, nos Constitutions et Normes, ainsi que le Directoire de Circonscription, trouvent leur racine et leur inspiration dans les valeurs évangéliques ; la Règle de Vie Rogationniste est *une expression de consécration, une garantie d'identité charismatique, un soutien de communion fraternelle, un projet de mission*, qui renforce et promeut notre unité”.¹

La Programmation du sexennat se veut le fruit de ce discernement partagé, initié par la préparation puis par la célébration du 13e Chapitre général et exprimé dans le Document capitulaire. La Programmation entend tirer du chemin parcouru les choix opérationnels pour les livrer à chacun d'entre nous, selon nos compétences, afin que nous puissions les mettre en œuvre, en marchant ensemble, dans nos actions quotidiennes.

Le Document du Chapitre, tout en nous appelant à *l'unité*, au *partage* et à la *coordination*, nous dit que tout cela doit se faire dans la dimension et sur la base de la *Vie Religieuse Rogationniste d'aujourd'hui*. Inévitablement, chers Confrères, nous devons partir d'ici, en affrontant les problèmes et les défis de notre Famille Religieuse.

Regardons la crise généralisée des vocations et de la formation. Nous sommes conscients que cette crise est enracinée dans la crise généralisée de la foi dans certains contextes socioculturels dans lesquels nous sommes présents, mais nous devons convenir qu'elle dépend aussi de nous, de l'attention que nous portons dans la prière aux bons ouvriers, du témoignage que nous donnons dans l'évangélisation et l'assistance aux pauvres. En respectant cet engagement, nous sommes plus que jamais appelés à marcher ensemble et à nous soutenir les uns les autres.

Dans les Circonscriptions, il y a des besoins de restructuration, pour des raisons parfois différentes. Même dans ces cas, nous devons être ouverts dans les choix à faire, en regardant le bien commun, des Circonscriptions et de la Congrégation.

En ce qui concerne l'apostolat spécifique de la prière pour les vocations, je voudrais rappeler ce que le Père Hannibal a dit dans son *auto-éloge* : “Avec le Rogate, nous ne disons rien : il s'y est consacré, soit par zèle, soit par fixation, soit par l'un et l'autre”. Nous n'ignorons pas l'engagement qui est généralement placé dans la Congrégation dans ce domaine, mais nous devons admettre que nous sommes loin du *zèle* et de la *fixation* du Père Hannibal. L'unité, le partage et la coordination nous aideront aussi dans cette croissance.

L'amour, la compassion, la proximité avec les petits et les pauvres ont caractérisé toute l'existence du Père Hannibal. Je voudrais mentionner deux suggestions de la programmation. En ce qui concerne l'apostolat socio-éducatif : “Collaborer avec les différentes communautés qui accomplissent le même service éducatif, en favorisant le travail en réseau, en synergie avec d'autres agences éducatives”². En ce qui concerne l'évangélisation et l'aide aux pauvres, l'ouverture aux Communautés insérées : “Soutenir les expériences des Communautés religieuses insérées parmi les pauvres, avec des projets et des services dans les lieux où elles vivent, avec des structures et des organisations simples qui répondent aux besoins concrets du territoire”³.

¹ CONGREGAZIONE DEI ROGAZIONISTI DEL CUORE DI GESU, *La Vita Religiosa Rogazionista Oggi: Unità, Condivisione e Coordinamento*, Documento del XIII Capitolo Generale, Roma 2022, n. 60. Da ora in poi questo documento sarà citato così: *VRRO*.

² Progetto n. 22. Cf. CONGREGAZIONE DEI ROGAZIONISTI DEL CUORE DI GESU, *LA Regola di Vita Rogazionista. Espressione della consacrazione, garanzia dell'identità carismatica, sostegno della comunione fraterna, progetto della missione*, Documento del XI Capitolo Generale, Roma 2010, n. 81. Da ora in poi questo documento sarà citato così: *RVR*.

³ Progetto n. 24. Cf. *RVR*, n. 85.

L'appel *Marchons ensemble*, comme Rogationnistes et comme Famille du Rogate, nous voulons l'accueillir dans les domaines mentionnés, en particulier dans la diffusion du charisme et de la spiritualité, mais il est tout aussi important dans la promotion et l'accompagnement des laïcs associés ou qui, de diverses manières, partagent le charisme. Nous avons entendu cette demande d'accompagnement, très clairement, de la part des représentants des associations de laïcs au Chapitre général. Le Programme indiquait entre autres : "Favoriser la mise en place et la mise en réseau de tous les groupes de laïcs et de bénévoles qui fleurissent dans les différentes zones des Circonscriptions".⁴

Les difficultés économiques ont marqué la vie de la Pieuse Œuvre depuis le début, avec l'aide de la divine Providence. Aujourd'hui encore, alors que nous connaissons de telles difficultés, nous voulons continuer à nous confier avec confiance au Seigneur et à l'intercession de saint Antoine. En même temps, nous sommes appelés à vivre dans la proximité des pauvres et dans la sobriété.

En ce qui concerne *le partage des biens matériels et spirituels*, notre Règle de vie nous dit : "La conscience de former avec nos frères une seule famille et de travailler à une mission commune nous enseigne à partager aussi les biens que la Providence nous donne. C'est pourquoi, selon les principes définis par le Chapitre général et les normes déterminées par le Gouvernement général, nous mettons en œuvre le partage des biens entre les Confrères, les Maisons, les Circonscriptions. *Car il ne s'agit pas de vous mettre en difficulté pour élever les autres, mais qu'il y ait égalité* (2Cor 8,13) (Const. 41).

Nous n'aurons aucune difficulté à vivre un tel partage si nous faisons nôtre la déclaration suggérée par le Père Hannibal : "Quant à la Sainte Pauvreté, je déclare la reconnaître comme une perle très précieuse, et comme un fondement solide, non seulement de ma vocation, mais de l'existence de tout l'Institut"⁵.

Le Plan s'ouvre en indiquant quelques priorités que nous sommes appelées à poursuivre ensemble et, en parlant de *partage*, nous rappelle les motivations de notre *cheminement ensemble* : "Pour favoriser le chemin de croissance et de développement de la Congrégation, il a été nécessaire d'initier le processus de décentralisation. Il exige un équilibre constant entre l'autorité centrale, garante de l'unité et de la communion, et les réalités périphériques qui promeuvent et incarnent le charisme. Ces réalités, pour atteindre leurs objectifs, doivent disposer d'une autonomie propre, mais aussi cheminer ensemble dans un esprit de dialogue et de partage"⁶.

C'est notre souhait le plus ardent, que nous confions à la bénédiction des Divins Supérieurs.

Rome, le 5 juillet 2023

P. Bruno Rampazzo, R.C.J.
Supérieur Général

PRIORITÉS

Principe général

⁴ Progetto n. 27. Cf. VRRRO, n. 205.

⁵ Dichiarazioni e Promesse, n. 5.

⁶ *Instrumentum Laboris del XIII Capitolo Generale*, n. 91, Roma, 2022.

La vie religieuse Rogationniste aujourd'hui

Le Chapitre Général nous invite à réfléchir sur le chemin que prend notre Congrégation aujourd'hui dans les contextes culturels où nous vivons et travaillons. Nous avons pris conscience de l'évolution qui s'est produite au cours des 50 dernières années et de la manière dont notre famille religieuse est appelée à répondre aux défis qu'une inculturation nécessaire exige de nous. L'ouverture à la mission n'a pas seulement déterminé notre croissance, mais nous a enrichis de l'expérience des différentes cultures où notre charisme a été implanté.

Alors que nous poursuivons notre chemin ensemble, nous nous demandons si nos choix nous permettent de vivre notre identité charismatique dans le monde contemporain, en faisant nôtres les problèmes de la vie quotidienne avec la même compassion du Cœur du Christ, qui a engendré le Rogate.

Le Chapitre général nous invite à reconnaître les signes des temps, à interpréter notre présent, en gardant précieusement notre passé, et à choisir ce qui est le plus approprié pour continuer le voyage de "notre caravane".

Nous sommes tous appelés à être les protagonistes de la "vie religieuse Rogationniste aujourd'hui" qui nous appartient.

Le Chapitre général a indiqué des priorités auxquelles nous voulons accorder l'attention nécessaire dans le voyage commun qui nous attend : l'unité, le partage et la coordination.

Première priorité : L'UNITÉ

Tous les chrétiens ont une vocation commune à suivre le Christ, pierre angulaire qui unit tous les croyants. Il est notre centre d'unité. Par la consécration religieuse, en vertu des conseils évangéliques, nous sommes unis au Christ, à l'Église et les uns aux autres. Notre 'sequela' se caractérise par le fait que nous suivons le Christ du Rogate. Ses actions, ses sentiments et ses préoccupations sont exprimés dans la péricope de l'Évangile de Matthieu (9.35-38), où Jésus, devant les foules fatiguées et épuisées, commande le Rogate. Ce mot est à l'origine de notre charisme.

Les différentes expressions de l'apostolat Rogationniste ne peuvent ignorer la valeur de l'unité qui découle de l'appartenance à la même famille charismatique.

C'est le charisme qui identifie notre spiritualité spécifique, notre communion fraternelle, notre consécration et notre mission dans l'Église. La vie fraternelle devient un laboratoire d'unité et d'irradiation du charisme.

S. Hannibal est le point de référence de l'unité et de l'identité Rogationniste. Nous sommes liés les uns aux autres comme ses enfants, héritiers de son patrimoine spirituel, ce qui nous donne la clé pour comprendre comment notre charisme peut répondre aux défis actuels.

Le charisme du Rogate est une expérience particulière de l'Évangile vécue dans l'Esprit Saint et s'exprime dans une spiritualité spécifique, eucharistique et enracinée dans la Bible. La prière est l'expression privilégiée de notre unité et de notre communion avec la Sainte Trinité et entre nous. Dans la prière, nous renforçons notre identité et notre mission.

Le Fondateur attire notre attention sur l'unité qui doit caractériser les communautés, car la prière d'une communauté divisée, d'un corps déchiré “ne pénètre pas les nuées, n'atteint pas le Père céleste”⁷.

La Parole de Dieu est la source de l'unité. L'Écriture Sainte est au centre de la vie de l'Église et des communautés, ainsi que de chaque individu. Les Rogationnistes ont dans le Rogate la source, le fondement, le but de leur unité.

La fidélité à la Parole du Rogate nous interroge sur nos relations fraternelles dans la communauté et sur notre engagement à construire l'unité.

La célébration eucharistique quotidienne est le moyen d'accueillir, de préserver et de nourrir l'unité. L'Eucharistie, lien de l'unité, est le sacrement qui unit, construit, exprime, renforce et accroît l'unité.

Notre mission spécifique dans l'Église, caractérisée par le Rogate, est le fondement solide de notre unité.

La règle de vie fondamentale est l'Évangile du Christ, qui guide le pèlerinage de tous ceux qui le suivent, indépendamment de la culture, du lieu et du temps. Notre Règle de Vie, nos Constitutions et Normes, ainsi que le Directoire de Circonscription, trouvent leur racine et leur inspiration dans les valeurs évangéliques ; la Règle de Vie Rogationniste est “*une expression de consécration, une garantie d'identité charismatique, un soutien pour la communion fraternelle, un projet de mission*”, qui renforce et promet notre unité⁸.

Deuxième priorité : LE PARTAGE

Il est fondamental que dans notre Congrégation nous cultivions un esprit de famille où chacun écoute et est écouté, pour manifester notre unité charismatique, notre partage fraternel et notre mission commune.

La Congrégation, en phase avec le chemin synodal de l'Église, grandit dans l'unité, le partage et la coordination, en incarnant le charisme dans les contextes socioculturels dans lesquels le Seigneur la place.

Le chemin synodal rogationniste, comme celui de l'Église, exige une conversion. Les communautés ont des réunions et des conseils qui sont l'expression de leur vie synodale. Ces moments d'écoute, de dialogue, de planification et de partage entre confrères constituent notre vie fraternelle ; avec le service de l'autorité, ils sont fondés sur l'Évangile et la tradition de notre famille religieuse, et visent à atteindre un style de vie marqué par l'harmonie fraternelle et la collaboration mutuelle pour la mission commune. En marchant dans le style synodal de la vie fraternelle en communauté, de nouveaux modèles de relations, plus humains et moins bureaucratiques, plus évangéliques et moins fonctionnels, peuvent être réalisés de manière créative.

Pour favoriser le chemin de croissance et de développement de la Congrégation, il a été nécessaire d'initier le processus de décentralisation. Il exige un équilibre constant entre l'autorité centrale, garante de l'unité et de la communion, et les réalités périphériques qui promeuvent et incarnent le charisme. Ces réalités, pour atteindre leurs objectifs, doivent

⁷ *Instrumentum Laboris del XIII Capitolo Generale*, n. 49, Roma, 2022. Cf. DI FRANCIA, A., *Scritti*, Vol. VI, Rogate Ed, Roma 2010, p. 325.

⁸ Cf. *VRRO*, nn. 39-67.

posséder une autonomie propre, mais aussi cheminer ensemble dans un esprit de dialogue et de partage.

Le chemin synodal rogationniste est caractérisé par une culture de la rencontre, du dialogue et du partage, et se fonde sur un sentiment d'appartenance, de respect et de confiance à tous les niveaux : entre le Gouvernement général et les Circonscriptions, entre les différentes Circonscriptions, et entre les Circonscriptions et leurs communautés respectives. La nécessité d'améliorer et de perfectionner la communication dans la Congrégation est très ressentie par les confrères, car elle renforce l'unité, le partage et la coordination.

Le partage des ressources humaines répond à la fois au besoin de personnel pour la programmation dans les Circonscriptions qui en manquent, et aux inspirations de l'Esprit pour s'aventurer ensemble vers de nouveaux horizons apostoliques.

Le style de vie synodal concerne aussi la gestion des biens et le partage des dons de la Divine Providence et du travail de tous, indépendamment du lieu et de l'apostolat exercé. Comme Jésus et notre Fondateur, nous sommes nativement appelés au partage. Il est nécessaire d'initier un changement de mentalité qui nous permette de vivre de manière plus humaine, avec un style de vie rogationniste imprégné de la logique évangélique de l'accueil de tous et de tout comme un don pour les frères⁹.

Troisième priorité : LA COORDINATION

Cheminer ensemble dans notre vie religieuse doit se fonder avant tout sur notre relation de frères en Christ, et s'exprimer aussi dans des structures et des fonctions qui génèrent la coresponsabilité et la compréhension, la disponibilité à servir, l'écoute et le dialogue à travers des dynamiques et des itinéraires qui cherchent à accroître l'interaction, capable de se traduire concrètement dans des projets de vie personnelle et communautaire.

Notre Congrégation a développé un chemin de synodalité et l'a exprimé en particulier dans la Règle de Vie, en se dotant d'instruments appropriés tels que les Chapitres, les Assemblées, les Conseils de Maison, les Conseils de Famille, la lecture spirituelle, les Exercices Spirituels.

Toutes les Circonscriptions, sous la direction du Supérieur général, pour grandir en harmonie les unes avec les autres, doivent s'engager dans un cheminement synodal constant. Cet esprit synodal, sans négliger les attentes légitimes de chaque Circonscription, vise à rassembler les énergies et les ressources de tous, en favorisant et en renforçant la coordination du Gouvernement général avec les Circonscriptions : Il doit en être de même entre les Circonscriptions et entre le Gouvernement de Circonscription et les Communautés respectives.

Le service de l'autorité joue un rôle clé dans la vie de nos Communautés, avant tout pour animer la vie religieuse de chaque confrère, mais aussi pour organiser efficacement les services apostoliques, en faisant de chaque membre de la Communauté un protagoniste de l'itinéraire commun de consécration et de mission. Pour rendre ce service efficace, il est important de renforcer toujours plus la coordination.

Le travail en réseau est un signe efficace de synodalité et de synergie et favorise la réalisation d'un projet commun. La réalisation de la coordination nécessite la mise en réseau des différentes œuvres et services apostoliques de nos communautés. Une bonne coordination

⁹ Cf. *VRRO*, nn. 68-108.

entre les personnes et les activités rend le travail plus facile, plus efficace et plus professionnel. La planification et l'organisation de nos activités contribueront à leur donner unité, partage et coordination¹⁰.

PROGRAMMATION GÉNÉRALE

Principe général :

Service d'animation de la vie et de la mission rogationniste en coordination entre le Gouvernement Général et les Circonscriptions.

Le document du 13^e Chapitre général de la Congrégation "*La vie religieuse rogationniste aujourd'hui : unité, partage et coordination*" attire notre attention sur la nécessité de cheminer ensemble, animés d'un vif sentiment d'appartenance, dans nos Communautés, dans nos Circonscriptions, avec ceux qui sont appelés au service de la fraternité, avec toute la Famille du Rogate.

En regardant le chemin que notre Congrégation parcourt aujourd'hui, nous avons indiqué les priorités qui doivent nous accompagner pour favoriser la coordination entre le Gouvernement général, les Circonscriptions, les Communautés, les Religieux ; une coordination et une collaboration qui impliquent une planification et une programmation adéquates et qui sont le fruit de l'unité et du partage.

Dans la quatrième partie du document capitulaire, en particulier, sont indiquées les orientations opérationnelles pour cheminer ensemble, initier ou poursuivre des actions communes et l'entente entre les confrères dans les Communautés locales, au niveau des Circonscriptions et du Gouvernement général.

La richesse des indications qui sont mises entre nos mains peut valablement nous accompagner dans notre engagement de rénovation.

Comme nous l'a rappelé le Pape François dans le message qui nous a été adressé le 24 juin 2022, "*la réflexion sur la Vie Religieuse Rogationniste aujourd'hui : unité, partage et coordination* nous place sur le chemin de l'Église, pour identifier un itinéraire commun visant à harmoniser l'unité, la pluralité, la communion et la diversité, en jetant les bases pour construire le présent et l'avenir de notre famille religieuse sur les piliers de la participation et de la mission".

Les projets à mettre en œuvre visent à consolider notre unité, à approfondir notre communion dans la coordination fraternelle entre le Gouvernement général et les Circonscriptions individuelles avec leurs communautés respectives et tous les confrères.

PROJETS

GOUVERNEMENT

¹⁰ Cf. *VRRO*, nn. 102-219.

Projet n° 1

Le document capitulaire

Objectif :

Promulguer le Document du XIIIe Chapitre général : “La vie Rogationniste aujourd’hui : unité, partage et coordination”.

Impression en italien, traduction et impression dans les différentes langues (anglais, portugais, espagnol et français) avant décembre 2022.

Itinéraire :

Étude et approfondissement du Document dans les chapitres provinciaux, les assemblées de Circonscription, les communautés et les maisons de formation, journées d'étude.

Projet n°2

Structure de la Congrégation

Objectif :

Assurer que la décentralisation en cours dans la Congrégation continue à combiner l'unité de l'Institut et la juste autonomie de ses parties, selon le principe de subsidiarité, par le respect et une distribution adéquate des compétences et des pouvoirs (cf. C 133).

Plus que structurelle, la décentralisation est relationnelle. Plus que l'efficacité organisationnelle, c'est l'ouverture au mouvement de l'Esprit qui inspire à incarner le même charisme dans des environnements historiques et culturels différents (cf. VRRO, n. 8).

Itinéraire :

- Étudier la possibilité et la commodité d'établir de nouvelles Provinces ou de les réduire, et de nouvelles Stations missionnaires ou Délégations.

- Promouvoir et renforcer la collaboration entre les Circonscriptions, y compris l'échange de personnel, comme l'a établi le Supérieur général dans sa lettre du 24 octobre 2020, Prot. 220/20.

- L'unification des deux Provinces italiennes, S. Annibale et S. Antonio, est prévue pour juillet 2025 (cf. Lettre du Supérieur général, 29 décembre 2022, Prot. 314/22).

- Vérifier le chemin de préparation pour l'établissement de la délégation du Vietnam et de l'Indonésie.

- On étudie la possibilité de changer la Circonscription et l'affiliation juridique de la Maison de Manizales (Colombie), Lisbonne (Portugal) et Cafunfo (Angola).

- Accompagner le chemin de la quasi-province Saint-Thomas vers la constitution d'une province ; accompagner le chemin de la quasi-province Saint-Joseph vers une décentralisation plus poussée.

- Soutenir et renforcer la Délégation Notre-Dame de Guadalupe dans le cheminement de sa constitution en Quasi-province.

Un partage du personnel religieux d'autres circonscriptions est envisagé en vue du développement et de la présence de la circonscription en Amérique centrale et d'autres présences en Amérique du Nord.

- La possibilité d'ouvrir un scolasticat international de langue hispanique à Tonalá (Mexique) d'ici 2025 est à l'étude.

- Petite mission pour les sourds-muets. Le 19 juin 2020, la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique a lancé un processus de commissionnement d'une Congrégation, la Petite Mission pour les Sourds-Muets (PMS), en vue d'une fusion avec un autre Institut, en nommant le Père Matteo Sanavio comme Commissaire Pontifical. Après que notre Congrégation ait été choisie comme Institut d'accueil, le chemin vers la fusion a commencé, jusqu'à ce que le dernier Chapitre Général (2022) approuve et accueille la fusion. Toutes les étapes nécessaires sont en cours pour atteindre le décret final de fusion par le Saint-Siège. Le processus devrait être achevé en 2024. Entre-temps, diverses démarches sont organisées pour initier l'insertion des religieux de la Petite Mission des Sourds-Muets dans la Congrégation. Cette insertion dans notre Congrégation vise également à maintenir vivant l'apostolat en faveur des sourds-muets propre à la Petite Mission, qui a également appartenu à notre Congrégation dans les années passées.

- La proposition d'ouvrir de nouvelles stations missionnaires ou présences apostoliques mûrit dans les Circonscriptions. On étudie l'opportunité qui sera vérifiée dans un accord entre le Gouvernement Général et la ou les Circonscriptions.

Projet n° 3

La Conférence des Supérieurs et des Conseils de Circonscription

Objectif :

“Les Supérieurs, à tous les niveaux, participent à une seule et même autorité et l'exercent en communion avec le Supérieur Général pour le bien de toute la Congrégation. Tout en promouvant le bien des communautés individuelles, ils ont le souci de l'unité, de la croissance et de la perfection de la Congrégation tout entière” (cf. C 131).

La coordination du Gouvernement général avec les Circonscriptions et entre les Circonscriptions peut être améliorée par la Conférence annuelle du Conseil général avec les Supérieurs des Circonscriptions (cf. VRRO, n° 111 a).

Itinéraire :

- En accord avec les Supérieurs de Circonscription, une Conférence avec les Supérieurs de Circonscription et les Économés est prévue du 13 au 18 mars 2023.

- Une réunion des Supérieurs de Circonscription et de leurs Conseils respectifs est prévue en septembre 2023, pour discuter du programme du Gouvernement général 2022-28 et pour finaliser le travail des Secrétariats.

- Il a été décidé de convoquer la Conférence des Supérieurs de la Circonscription et des Intendants en février de chaque année.

- Il est envisagé que la Conférence se tienne dans les Circonscriptions.

- Il est également prévu d'organiser des réunions en ligne entre le Conseil Général et les Conseils de Circonscription.

Projet n° 4

Visite de Normes aux Circonscriptions

Objectif :

“Visiter les Circonscriptions et les Communautés, en signe d'unité, en favorisant la communion, le partage et la coordination pour le plus grand bien de toute la famille religieuse et de chaque frère” (cf. N 172).

Le Supérieur général doit promouvoir et faciliter le partage entre les diverses Circonscriptions de la Congrégation afin de connaître la vie, l'apostolat et les problèmes de chacune d'elles, tant par des moments officiels programmés que par des initiatives spécifiques pour prendre soin de la communion et mettre en œuvre son service de formation à l'unité”¹¹.

Itinéraire :

- Il est prévu d'effectuer la visite canonique deux fois au cours du sexennat (N 172.4) : la première en 2024-25 et la seconde en 2026-27.

En accord avec les Supérieurs de circonscriptions, on définira les périodes et les dates les plus appropriées.

- Une rencontre avec le Gouvernement de la Circonscription est prévue au début et à la fin de la visite, ainsi qu'une visite fraternelle, si possible, à toutes les Communautés, y compris une rencontre avec les Religieux, les groupes et associations laïques Rogationnistes, les Évêques locaux et le Nonce Apostolique.

Projet n. 5

Chapitre général

Objectif :

Préparer la célébration du XIVe Chapitre général de la Congrégation, comme expression de la participation et de la sollicitude de tous les membres de la Congrégation et comme signe de leur unité dans la charité, en impliquant tous les confrères par la prière, l'étude, la discussion et l'approfondissement¹².

Itinéraire :

- Tout en maintenant que le thème général du Chapitre est la vie religieuse et l'apostolat de l'Institut, en fidélité au charisme et à la Règle de vie, en vue de son renouvellement et de sa mise à jour, le Gouvernement général, comme il l'a fait depuis 1986, entendra les Gouvernements de circonscription et consultera les confrères pour la définition d'un thème particulier, à mi-parcours, d'ici juin 2025.

- Une Commission sera nommée pour étudier et rédiger un texte de base (Lineamenta) qui sera envoyé à toutes les Communautés pour ajouts d'ici février 2026.

¹¹ Cf. *VRRO*, n. 149.

¹² Cf. C 138; *VRRO*, n. 93 e n.110.

- En juillet 2027, convoquer le XIVE Chapitre général et en octobre 2027, nommer la commission pré-capitulaire chargée de préparer l'Instrumentum Laboris.
- Cinq mois avant le Chapitre général, envoyer l'Instrumentum Laboris aux Capitulaires.

Projet n° 6

Organes centralisés

Objectif :

“Plusieurs organismes ont été créés pour mieux servir l'ensemble de la Congrégation. Il est nécessaire d'étudier et de proposer un plan d'action pour améliorer leur organisation et favoriser leur fonctionnement efficace, et ainsi encourager la coordination et l'organisation générale”¹³.

Itinéraire :

- Revitaliser les Secrétariats Généraux de Secteur, présidés par le Conseiller Général de compétence ou l'Econome Général et les Conseillers de Circonscription par secteur.
- Reprendre les activités du Centre d'études Rogationnistes avec la collaboration de toutes les Circonscriptions.
- Poursuivre le service rendu par la Commission de traduction en constituant des sous-groupes de traducteurs et d'éditeurs.
- Rendre opérationnel, au niveau général, un Centre pour le Service Pastoral de la Communication Sociale, pour coordonner les divers secteurs d'animation de la Congrégation (cf. N 90).
- Organiser un Bureau liturgique à la Curie générale pour promouvoir la vie liturgique de la Congrégation¹⁴.
- Il est prévu que ces organismes soient opérationnels d'ici 2023.

Projet n° 7

Le Directoire de la Circonscription

Objectif :

Mettre à jour le Directoire de la Circonscription, un règlement interne dans lequel les articles des Normes sont adaptés aux réalités locales (cf. C 180), en considérant le travail de mise à jour récemment conclu et approuvé par le Chapitre général de juillet 2022, où, en plus d'éliminer certaines incohérences, il a été jugé opportun de réorganiser les différentes parties des Normes d'une manière parallèle aux Constitutions (cf. Présentation Nouvelle édition des Normes, Rome 2022).

Itinéraire :

¹³ *VRRO*, n.115.

¹⁴ Cf. *VRRO*, nn. 191-193.

- Soumettre à l'approbation du Gouvernement général le Directoire de la Circonscription mis à jour d'ici 2023.

Projet n° 8

Écrits du Fondateur

Objectif :

“Revoir et étudier continuellement la vie du Fondateur, son expérience spirituelle, ses écrits et ses enseignements est une exigence fondamentale. La connaissance du Fondateur et de sa vie vise à accroître en nous la sensibilité et l'obéissance aux impulsions de l'Esprit Saint”.¹⁵

Itinéraire :

- Poursuivre la publication, la diffusion, la traduction dans les différentes langues des écrits du Saint Fondateur et de la littérature rogationniste.
- Utiliser également les moyens de diffusion les plus appropriés, y compris la publication en ligne des textes fondamentaux de la spiritualité rogationniste.
- Promouvoir la connaissance des confrères Rogationnistes et des consœurs Filles du Divin Zèle qui, en consacrant leur vie au Rogate, ont été de brillants exemples de sainteté vécue dans la charité et dans la miséricorde.

VIE RELIGIEUSE, FORMATION ET PASTORALE VOCATIONNELLE

Le 13e Chapitre général a appelé à la synergie et à la synodalité dans le cheminement de la Congrégation, qui évolue constamment et prend des formes différentes et nouvelles. Il a donné des indications sur la façon dont l'unité, le partage et la coordination peuvent être concrétisés dans le processus de renouvellement de la vie religieuse, de la formation et de l'apostolat, à travers une réflexion partagée et la mise en œuvre de projets entre les différentes Circonscriptions qui vivent la même identité charismatique, la même consécration et la même mission, bien qu'elles s'expriment de manière différente dans des contextes géographiques, culturels et ecclésiaux différents.

En ce qui concerne **l'unité**, le Chapitre a souligné la nécessité de mettre à jour les lignes directrices et les orientations générales communes à toutes les Circonscriptions, qui seront mises en œuvre et adaptées dans les différents contextes. Il a également fourni des conseils sur les contenus et les programmes communs de formation initiale et continue, organisés au niveau général et inter-circonscriptions.

Le Chapitre a également identifié des domaines de **partage** des ressources humaines, des expériences, des compétences et des structures des Circonscriptions, afin de s'aider mutuellement à grandir dans la vie religieuse consacrée et apostolique Rogationniste.

Enfin, en ce qui concerne la **coordination**, le Chapitre a encouragé la promotion du Secrétariat du Secteur et la collaboration avec les autres Secteurs par le biais de réunions et

¹⁵ VRRO, n. 43-44.

de communications régulières. Cette coordination sera encore renforcée par les visites du Conseiller général du Secteur pour offrir soutien, encouragement, suivi et vérification des programmes mis en œuvre dans le Secteur par la Circonscription.

Objectif : Unité : Renforcer l'unité dans la diversité dans la formation initiale et continue des Rogationnistes à travers des points de référence communs tels que la Ratio, les Lignes directrices et les Orientations¹⁶.

Projet n° 9

Élaborer les lignes directrices de la pastorale vocationnelle Rogationniste (PVR) au niveau général et de la Circonscription¹⁷, avec une attention particulière aux réalités changeantes du monde de la jeunesse et à la promotion de la vocation du religieux frère Rogationniste¹⁸.

Itinéraire :

- En collaboration avec le Secrétariat du Secteur et avec l'aide des confrères qui travaillent dans le domaine de la pastorale des vocations, élaborer les lignes directrices de la pastorale des vocations Rogationnistes.

Projet n° 10

Réviser la Ratio Institutionis de la Congrégation (VRRO, n° 65, 119-120, 151).

Avec la nécessaire mise à jour et adaptation des orientations de l'Église et de la Congrégation, avec l'inclusion du cadre de référence commun de la formation au charisme¹⁹ et l'intégration de la formation initiale et permanente dans une seule Ratio²⁰.

Itinéraire :

- En collaboration avec le Secrétariat du Secteur et avec l'aide des confrères qui travaillent dans le domaine de la formation initiale et permanente, mettre à jour la Ratio Institutionis de la Congrégation et en préparer une édition révisée.

Projet n. 11

Rédiger des lignes directrices pour le soin fraternel des confrères dans des situations particulières qui requièrent un accompagnement. (Rapport XII Chapitre général ; VRRO, n. 103)

Itinéraire :

- Mise en place d'une Commission pour la rédaction des lignes directrices.
- Le Délégué à la Tutelle met à jour les Circonscriptions sur les indications du Saint-Siège. Prévoir la nomination de Délégués à la tutelle au niveau des Circonscriptions, coordonnés dans leur activité par le Délégué de la Congrégation.

¹⁶ Cf. VRRO, n. 65.

¹⁷ Cf. VRRO, nn. 162,166.

¹⁸ Cf. VRRO, nn. 64,185.

¹⁹ Cf. VRRO, n. 152.

²⁰ Cf. VRRO, n. 151.

Projet n° 12

Promouvoir le travail de traduction de la littérature et des documents Rogationnistes significatifs et les rendre accessibles pour la formation initiale et permanente par le biais d'une bibliothèque virtuelle.

Itinéraire :

- Réorganisation de la Commission des traductions ; révision des statuts ; séminaires pour les membres ; création d'une bibliothèque virtuelle pour l'accès aux matériaux.

Projet n° 13

Organisation de la formation continue et des périodes sabbatiques : celles organisées au niveau général à Rome et au niveau inter-circonscription dans les différents pays par groupes linguistiques.

Itinéraire :

Reprise de la formation des formateurs Rogationnistes à Rome pour une durée de 9 mois ; conception d'un programme sabbatique de deux mois qui coïncidera avec celui de la dernière phase de la formation des formateurs Rogationnistes ; collaboration et coordination avec les Circonscriptions pour les initiatives intercirconscriptions.

Formation des formateurs à Rome :

1^{ère} phase (septembre - janvier) : 5 mois de cours et de pratique de la langue italienne

2^{ème} Phase (mi-février - mai) : 3½ mois de formation continue pour les formateurs à l'Université Pontificale Salésienne

3^{ème} phase (juin - juillet) : 2 mois de cours de formation spécifique Rogationniste dans différents domaines, y compris un pèlerinage à Messine, des exercices spirituels et des visites à des lieux significatifs pour la vie du Fondateur et l'histoire de la Congrégation.

Période sabbatique en Italie :

Annuelle, d'une durée de 2 mois : juin - juillet ; coïncide avec la phase 3 du programme de formation des formateurs Rogationnistes.

Formation permanente pour les Frères (VRRO, n. 124) :

Organiser au cours du sexennat un temps de formation permanente pour les Frères, se concluant par les Exercices spirituels à Messine.

Projet n. 14

Établir une école Rogationniste à distance (VRRO, n. 123) pour les personnes en formation à différentes étapes de la formation initiale et pour la formation permanente dans la vie religieuse et dans des responsabilités spécifiques (par exemple, leadership, Centre Rogate, formation, économie, socio-éducation, pastorale des jeunes et des vocations, pastorale paroissiale, apostolat des médias, etc.)

Itinéraire :

Collaboration entre les Secrétariats de Secteur et entre les Circonscriptions ; conception du curriculum des programmes de formation par phase de formation ou service spécifique ; création de l'équipe d'intervenants/experts, collecte du matériel produit, organisation du cours en ligne, coordination avec les différentes Circonscriptions et celles liées à notre famille charismatique.

Projet n° 15

Établir un bureau liturgique central pour la Congrégation afin de promouvoir l'unité liturgique des Rogationnistes et de la famille du Rogate et de fournir des ressources spirituelles communes pour promouvoir la vie spirituelle²¹.

Itinéraires :

- Créer une équipe liturgique composée de confrères de différentes circonscriptions, ne résidant pas nécessairement à Rome, coordonnée par le conseiller général pour la vie religieuse et en collaboration avec le secteur Rogate. Réunion d'organisation et de planification selon un chronogramme.
- En collaboration avec les autres secteurs de service, au niveau général et au niveau des circonscriptions, animer les communautés pour qu'elles deviennent des maisons et des écoles de prière²².

Objectif : Partage. Réunir les ressources humaines et matérielles des Circonscriptions pour l'aide mutuelle, la croissance et le développement de notre vie religieuse Rogationniste aujourd'hui - formation, consécration et mission.

Projet n° 16

Promouvoir la stabilité, la croissance et le développement du Scolasticat International Rogationniste (SIR) à Rome (VRRO, n. 159).

Itinéraire :

Avec la collaboration du Gouvernement Général et des Circonscriptions concernées

- i. Définir les statuts.
- ii. Collaboration entre les Circonscriptions pour l'équipe de formateurs et les formandi.
- iii. Trouver un cadre logistique et un site adéquat pour répondre aux besoins de la formation.
- iv. Explorer la possibilité de reproduire l'expérience dans d'autres Circonscriptions.

Objectif : Coordination. Accroître et développer la communication, la coordination et le travail en réseau entre le gouvernement général et les Circonscriptions, et entre les Circonscriptions elles-mêmes.

²¹ Cf. VRRO, n. 192.

²² Cf. VRRO, n. 186.

Projet n° 17

Animation, soutien et coordination avec le Secteur dans les Circonscriptions.

Itinéraire :

- Fonctionnement effectif du Secrétariat du Secteur ; réunion périodique en ligne du Secrétariat ; réunion personnelle du Secrétariat du Secteur pendant la Conférence des Supérieurs et des Conseils de Circonscription ; visites informelles et officielles du Conseiller du Secteur dans les Circonscriptions.

ROGATE

Le XIII^e Chapitre général²³, après analyse et discernement, propose quelques indications ^{concrètes} qui peuvent contribuer à la dynamisation du secteur Rogate, tant au niveau de la coordination générale que de la collaboration avec les circonscriptions locales.

Dans cette optique, des actions concrètes et flexibles sont prévues qui pourront, au cours du sexennat, favoriser l'unité, le partage et le travail en réseau avec les autres secteurs du gouvernement général.

L'objectif général de ce secteur sera d'animer et de diffuser (à l'intérieur et à l'extérieur) le Rogate en favorisant un réseau de participation et de communication dans la Congrégation et dans l'Église.

Rappelant les indications du XIII^e Chapitre général, les objectifs spécifiques de ce secteur seront les suivants :

- a) Structurer le "secrétariat", composé de tous les Conseillers du secteur Rogate des Circonscriptions ;
- b) Assurer la coordination en vue d'une planification commune et partagée avec les Centres Rogate de la Circonscription ;
- c) Établir un noyau opérationnel, un centre de formation charismatique qui promeut l'étude du charisme et de la spiritualité, la diffusion de la connaissance du Fondateur et l'étude de l'histoire de la Congrégation ;
- d) Planifier et établir un bureau central de communication.

Projet n° 18

Partage du secteur Rogate dans les circonscriptions

Objectif :

- Partager les projets, les actions et leurs expériences entre les circonscriptions ;

²³ Cf. *VRRO*, nn. 186-194.

- Visite sur le terrain pour connaître la réalité des circonscriptions ;
- Renforcer l'unité et évaluer les actions menées.

Itinéraire :

- Créer un groupe de communication des conseillers du secteur de Rogate (Whatsapp) ;
- Organiser une réunion annuelle et planifier des actions communes avec les conseillers des circonscriptions (en ligne) ;
- Effectuer des visites de terrain dans les circonscriptions au cours du sexennat.

Projet n° 19

Coordination entre les centres Rogate

Objectif :

- Vérifier les réalités des centres Rogate locaux ;
- Assurer un point de référence local pour la propagation du charisme ;
- Garantir des lignes indicatives et directrices pour la mission commune des centres Rogate ;
- Stimuler davantage le sens de l'unité spirituelle et la créativité du charisme parmi les centres Rogate.

Itinéraire :

- Rencontres annuelles avec les responsables des centres Rogate ;
- Promouvoir la création d'un centre de Rogate local là où il n'existe pas encore ;
- Encourager et favoriser la production d'aides et de matériels vocationnels sur le réseau ;
- Produire des lignes directrices qui peuvent indiquer et guider la mission des centres Rogate locaux.

Projet n° 20

Renforcement du centre d'étude et de formation sur le charisme

Objectif :

- Promouvoir des moments de formation sur le charisme avec la collaboration d'experts et de chercheurs de la Congrégation ;
- Préparer des manuels et des aides sur le charisme, le Fondateur et l'histoire de la Congrégation ;
- Faciliter la connaissance de l'histoire de la Congrégation et de la spiritualité du Rogate.

Itinéraire :

- Promouvoir l'étude du charisme et de la spiritualité ;
- Diffuser la connaissance du Fondateur et promouvoir l'étude de l'histoire de la Congrégation ;

- Établir un noyau opérationnel, le Centre de formation charismatique.

Projet n° 21

Réseau de communication et de propagation Rogate

Objectif :

- Promouvoir entre le Bureau central de communication et les circonscriptions un réseau de collaboration vocationnelle pour la diffusion du charisme ;
- Moderniser et revitaliser les canaux de communication en ligne de la congrégation ;
- Animer, unir et rassembler les canaux de communication existants pour la diffusion du charisme ;
- Favoriser et promouvoir les rencontres de formation pour les nouveaux communicateurs Rogationnistes ;
- Rassembler les principales prières Rogationnistes et la spiritualité Rogationniste dans une application numérique.

Itinéraire :

- Planifier et établir un bureau central spécial pour la communication ;
- Créer une bibliothèque en ligne de littérature Rogationniste ;
- Motiver et coordonner le Service de Communication de la Congrégation en collaboration avec les Circonscriptions et les différents secteurs (réseau Rogate d) ;
- Créer une application de prière et de spiritualité Rogate (En, Es, Fr, It, Pt).

CHARITÉ ET MISSION

Notre Congrégation est née dans le contexte de la charité, puisque notre Saint Fondateur a été touché par le Cœur compatissant de Jésus qui envoie (Lc 10,2-3a). Le document du 13^{ème} Chapitre Général nous dit clairement : “Le charisme du Rogate, confié par l'Esprit Saint au Fondateur pour l'édification de toute l'Eglise, semé dans le sol fertile de la pauvreté du quartier d'Avignon, a grandi et s'est ramifié de la Sicile aux Pouilles, à toute l'Italie et aux cinq Continents”²⁴. Nous sommes donc conscients que la Congrégation a le devoir primordial d'entretenir ce précieux patrimoine. En effet, “elle continue à remplir sa mission d'annoncer l'Évangile du Rogate dans les *nouvelles frontières existentielles*”²⁵, en collaborant avec les Églises locales tant dans la première annonce (*kerygma*) de la *missio ad gentes* que dans la mission de la nouvelle évangelisation”²⁶.

Même si le contexte spatial, historique et socioculturel a considérablement changé entre le quartier d'Avignon de 1891 et aujourd'hui, et si le contexte dans lequel vivait Saint Hannibal est différent de celui dans lequel nous vivons aujourd'hui, “la compassion du Cœur

²⁴ VRRO, n. 1.

²⁵ Cf. PAPA FRANCESCO, *Messaggio al meeting per l'amicizia fra i popoli*, Rimini 24-30 agosto 2014.

²⁶ VRRO, n. 1.

de Jésus face aux foules fatiguées et épuisées et à l'abondante moisson qui se perd, le remède du Seigneur qui consiste à prier pour obtenir les ouvriers évangéliques et l'engagement à servir les petits et les pauvres sont des valeurs évangéliques qui sont toujours d'actualité et qui continuent à découler du Commandement divin du Rogate²⁷.

Le Secteur de la Charité et de la Mission, en collaboration avec tous les autres Secteurs du Gouvernement Général, et avec les Conseillers du même secteur dans les différents Conseils de Circonscription, souhaite atteindre les objectifs suivants au cours de l'actuel sexennat :

Projet n° 22

Projet éducatif Rogationniste

Objectif :

Notre charisme s'exprime concrètement, de manière privilégiée, à travers l'apostolat socio-éducatif. *Il est nécessaire que les religieux qui travaillent dans le domaine de la charité et de la mission soient qualifiés pour répondre aux signes des temps dans des contextes différents. Une préparation est donc nécessaire dès la formation initiale²⁸.* La collaboration avec les laïcs est également essentielle pour bénéficier de leur expertise dans nos œuvres de charité²⁹.

Itinéraire :

- Collaborer avec le Secteur de la Formation et du Rogate pour donner à nos jeunes confrères une formation qui leur permette de gérer nos œuvres socio-éducatives avec les qualifications requises.
- Collaborer avec les différentes Communautés qui réalisent le même service éducatif, en favorisant le travail en réseau, en synergie avec les autres organismes éducatifs³⁰.
- Identifier et faire connaître à toute la Congrégation, à travers notre site web et d'autres réseaux, toutes les œuvres socio-éducatives que nous avons dans les différentes circonscriptions.
- Travailler avec les autres secteurs et les conseillers de circonscription de notre secteur, pour donner à nos œuvres éducatives une identité Rogationniste.
- Choisir un thème parmi ceux qui intéressent les jeunes, qui servira de ligne directrice pour chaque année scolaire.
- Organiser, en collaboration avec le secteur Rogate, au niveau de la Circonscription, en collaboration avec les Conseillers de Secteur des Circonscriptions et les FDZ, des ateliers de formation sur la pédagogie de Saint Hannibal.

Projet n° 23

²⁷ VRRO, n. 6.

²⁸ VRRO, n. 195.

²⁹ Cf. VRRO, n.197.

³⁰ Cf. CONGREGAZIONE DEI ROGAZIONISTI DEL CUORE DI GESU, *LA Regola di Vita Rogazionista. Espressione della consacrazione, garanzia dell'identità carismatica, sostegno della comunione fraterna, progetto della missione*, Documento del' XI Capitolo Generale, Roma 2010, n.81. Da ora in poi questo documento sarà citato così: *RVR*.

Option préférentielle pour les pauvres

Objectif :

Héritiers du témoignage évangélique du Fondateur, nous considérons l'amour des pauvres comme une caractéristique de notre mission. Nous nous consacrons donc, là où nous sommes présents, au secours et à l'évangélisation de ceux qui sont dans le besoin matériel et spirituel. Nous nous sentons engagés, dans un monde déchiré par la discrimination et l'exclusion sociale, à promouvoir la vie et à éliminer les causes de la pauvreté (C,71).

Itinéraire :

- Travailler en étroite collaboration avec les laïcs, en tant que collaborateurs, organiquement insérés, dans nos œuvres de charité³¹.
- Soutenir le service des pauvres et suivre les diverses initiatives éducatives de charité en faveur des pauvres qui se réalisent dans les Circonscriptions et les faire connaître à toute la Congrégation pour une information utile et une éventuelle émulation³².
- Soutenir les expériences des communautés religieuses insérées parmi les pauvres, avec des projets et des services dans les lieux où elles vivent, avec des structures et des organisations simples qui répondent aux besoins concrets du territoire³³.
- Assurer aux religieux engagés dans ce domaine apostolique les qualifications requises, le professionnalisme et la continuité du travail dans le cadre d'un projet commun³⁴.

Projet n° 24

Bureau missionnaire central

Objectif :

Donner un nouvel élan au Bureau Central Missionnaire, en le transformant avant tout en un centre de promotion de l'activité missionnaire dans la Congrégation, avec des interventions pour la formation, la préparation, l'accompagnement et l'assistance, en particulier des nouveaux missionnaires.

Itinéraire :

- Promouvoir la coordination entre l'UMC et le Bureau Missionnaire de Circonscription et/ou des organismes similaires en ce qui concerne les initiatives missionnaires afin d'étudier l'opportunité de :
 - * Utiliser les nouveaux moyens "online"³⁵.
 - * Utiliser le site rcj.org au service de nos missions.

³¹ Cf. VRR0, n. 197.

³² Cf. *Consacrati per la Missione. Linee di programmazione del Governo Generale 2004-2010*, Roma, 2004, p. 66.

³³ Cf. RVR, n. 85.

³⁴ Cf. RVR, n. 82.

³⁵ Cf. RVR, nn. 91-92.

- Coordonner avec les Secteurs de la Pastorale des Jeunes, des Laïcs, des Paroisses et sanctuaires pour planifier une plus grande implication de nos jeunes, laïcs, groupes associatifs, paroisses et sanctuaires dans les diverses initiatives et activités en faveur de nos missions : GMR, Adoptions, 5 pour mille, missionnaires volontaires.

- Promouvoir le partage du matériel de propagande multimédia pour la Journée Missionnaire Rogationniste : implication et collaboration des Circonscriptions dans la préparation des supports (traductions, impression, diffusion) et la célébration.

- Promouvoir les Journées Missionnaires Rogationnistes (GMR) et en organiser au moins deux avec les FDZ (que nous pouvons appeler Journée Missionnaire Rogationniste et FDZ ou simplement Journée Missionnaire du Rogate) :

2023 : St Thomas Quasi-province (Punjab)

2024 : Quasi-province Saint-Joseph

2025 : Province Saint Matthieu

2026 : Province Saint-Luc (avec FDZ)

2027 : Délégation de Nuestra Señora de Guadalupe

2028 : Province italienne (avec FDZ en faveur des RCJ)

Projet n° 25

Missions et stations missionnaires

Objectif :

Revoir et diffuser le Projet Missionnaire de la Congrégation, participé et partagé avec les Circonscriptions, en tenant compte des besoins de consolidation, de réduction des effectifs et des opportunités de développement. L'esprit missionnaire exige la disponibilité, la participation et la coresponsabilité de tous les religieux³⁶.

Itinéraire :

- Promouvoir, animer et consolider les missions, les stations et les présences missionnaires, planifier, selon les règles³⁷, la possibilité de nouvelles zones géographiques pour l'évangélisation et la diffusion du charisme, dans la mesure du possible.

- À l'occasion du 75e anniversaire du départ officiel d'Italie pour les missions étrangères, organiser un Sommet Rogationniste des Missions au Brésil, pays de la première présence Rogationniste dans les missions (à l'instar de celui organisé aux Philippines en 2009 à l'occasion du centenaire du départ de Messine).

PAROISSES, LAÏCS ET PASTORALE DES JEUNES

³⁶ Cf. RAMPAZZO B, *Dalla compassione alla missione*. Linee di programmazione del Governo Generale 2016-2022, Roma 2017, progetto 17.

³⁷ Cf. *Dalla compassione alla missione*.

Dans la coordination du Secteur, la première tâche est d'étudier le Document final du XIII^e Chapitre général, d'écouter les Circonscriptions avec leurs responsables respectifs pour les domaines du Secteur, et d'élaborer la planification pour la période 2022-2028. Ce service tient compte de l'expérience acquise au cours de la dernière période sexennale, du rapport final du gouvernement 2016-2022, et cherche à assurer la continuité des projets, en particulier ceux qui n'ont pas pu être mis en œuvre en raison de la pandémie et d'autres raisons³⁸. L'objectif principal est de planifier et de mettre en œuvre toutes les indications de la dernière Assemblée générale, attentive à l'unité dans la pluralité de la Congrégation et en syntonie avec le cheminement synodal de l'Église, la célébration de l'année jubilaire 2025 et le 1er centenaire de la mort de notre Père et Fondateur (2027). Dans le développement des diverses activités du secteur, la participation des Filles du Divin Zèle et d'autres membres de la famille charismatique est envisagée.

Dans ce chemin de participation et de communion, plusieurs propositions spécifiques pour chacun des trois grands domaines du Secteur (Paroisses - Laïcs - Pastorale des jeunes) et un projet transversal avec l'Union de prière pour les vocations et l'Union sacerdotale de prière pour les vocations, que le XIII^e Chapitre a suggéré de transférer à ce Secteur, ont mûri et ont été développés³⁹.

Projet n° 26

Pour les paroisses et les sanctuaires - Rogationniste en phase avec les temps

Itinéraires :

- a) Stimuler et suivre dans les Circonscriptions l'élaboration ou l'actualisation du Projet Pastoral des Paroisses et des Sanctuaires Rogationnistes avec un style synodal⁴⁰.
- b) Accompagner dans les différentes zones géographiques les rencontres des curés et des recteurs des sanctuaires pour approfondir et mettre en œuvre les orientations du récent document de la Congrégation : *La Mission Rogationniste dans les Paroisses et les Sanctuaires*⁴¹.
- c) Veiller à ce que, dans les circonscriptions, il y ait au moins une église où l'on pratique l'adoration perpétuelle pour les vocations, et que chacune de nos paroisses ouvre un Centre d'aide aux familles ayant des mineurs en difficulté⁴².

Projet n° 27

Pour les laïcs Rogationnistes - Expressions et identité charismatiques

Itinéraires :

³⁸ Cf. *Dalla compassione alla missione*, pp. 57-63.

³⁹ Cf. *VRRO*, n. 207, p. 99.

⁴⁰ Cf. CONGREGAZIONE DEI ROGAZIONISTI DEL CUORE DI GESÙ. *Vedendo le folle, ne sentì compassione e disse: Rogate. La nostra identità carismatica nelle sfide di oggi*. Documento del XII Capitolo Generale. Roma, 2016, n. 101b.

⁴¹ Questi incontri sono una opportunità per la formazione dei parroci e rettori dei santuari rogazionisti. CONGREGAZIONE DEI ROGAZIONISTI DEL CUORE DI GESÙ, *La Missione Rogazionista nelle Parrocchie e nei Santuari – Linee Direttive*, Roma 2022. *VRRO*, n. 203.

⁴² Cf. *VRRO*, n. 204 e n. 206.

- a) Réaliser le 1^{er} Symposium international des laïcs qui sera préparé avec plusieurs événements similaires dans les Circonscriptions et considérer dans ce parcours la spiritualité et la formation des laïcs dans le profil théologique et culturel du charisme⁴³. Dans cette perspective, un thème de réflexion devrait être présenté chaque année, après une consultation appropriée avec les Circonscriptions et l'UAR, pour renforcer l'unité des laïcs dans leur formation commune⁴⁴.
- b) Accompagner et soutenir l'Assemblée de l'Union des Associations Rogationnistes - UAR et la mise à jour de ses Statuts et encourager la naissance et la croissance d'organismes similaires dans les différentes zones géographiques de la Congrégation⁴⁵.
- c) Encourager la création et la mise en réseau de tous les groupes de laïcs et de volontaires présents dans les différentes zones des Circonscriptions⁴⁶.
- d) Motiver dans les Circonscriptions la préparation d'un livre de prières charismatiques spécifique pour les laïcs.
- e) Accompagner les Circonscriptions dans l'organisation de conférences, d'exercices spirituels et d'autres activités avec les laïcs.
- f) Promouvoir des rencontres avec les Assistants ecclésiastiques des Associations de laïcs dans les Circonscriptions.

Projet n° 28

Pour la Pastorale Rogationniste de la Jeunesse - La formation de la “jeune moisson” du Seigneur

Itinéraires :

- a) Accompagner les Circonscriptions dans l'élaboration du programme de la Pastorale Rogationniste de la Jeunesse à la lumière du nouveau Document de la Pastorale Rogationniste de la Jeunesse - Orientations et de l'Exhortation Apostolique Post-Synodale *Christus vivit*⁴⁷.
- b) Organiser, deux ans après les Journées Mondiales de la Jeunesse (Portugal, Lisbonne, du 1er au 6 août 2023), la Rencontre Internationale Rogationniste de la Jeunesse qui sera précédée d'initiatives similaires dans les Circonscriptions. La rencontre pourra être présentielle ou virtuelle⁴⁸. L'Année de la Jeunesse Rogationniste sera établie au cours du sexennat, en accord avec les Circonscriptions et en collaboration avec les FDZ.

Projet n° 29

Pour l'Union de prière pour les vocations et l'Union sacerdotale de prière pour les vocations

Itinéraires :

⁴³ Cf. *VRRO*, n. 211.

⁴⁴ Cf. *VRRO*, n. 208.

⁴⁵ Cf. *VRRO*, n. 210.

⁴⁶ Cf. *VRRO*, n. 205.

⁴⁷ Cf. CONGREGAZIONE PADRI ROGAZIONISTI, *Pastorale Giovanile Rogazionista*, Roma 2022. *VRRO*, n. 209.

⁴⁸ Cf. *VRRO*, n. 212.

a) Promouvoir, diffuser et animer avec les Circonscriptions ces deux Associations “parapluie” avec une attention particulière aux communautés paroissiales et aux sanctuaires⁴⁹.

b) Avec les responsables de chaque Circonscription, animer la mise en place de l'Union de prière avec les jeunes pour les sensibiliser à l'engagement de prier pour les vocations et de diffuser le Rogate⁵⁰.

c) Organiser dans les Circonscriptions des moyens de communication, d'animation et des guides de prière pour les membres de l'Union de Prière pour les Vocations et de l'Union Sacerdotale de Prière pour les Vocations.

Le Secteur, avec ses projets dynamiques et participatifs, accueille avec fidélité créative et espérance les différentes lignes d'action indiquées par l'Assemblée Capitulaire condensées dans son Document Final. Les paroisses et les sanctuaires sont des lieux privilégiés pour accueillir, animer et développer le Laïcat dans ses diverses manifestations et la Pastorale rogationniste de la Jeunesse. Une attention particulière sera accordée à la proximité et au soutien des Missionnaires Rogationnistes et des autres Associations de Laïcs. Dans ce service, le Secteur se propose d'accompagner les Supérieurs des Circonscriptions et les responsables religieux et laïcs dans les Circonscriptions. Ces projets ont été élaborés avec la participation de frères attentifs au moment historique et ecclésial - le Synode - dans lequel le Seigneur nous invite à nouveau à être de bons ouvriers dans sa moisson.

Le Secteur accompagne et promeut, au sein de la famille charismatique du Rogate, l'Institut de Théologie et de Sciences Humaines pour soutenir une formation adéquate des laïcs et des jeunes Rogationnistes. Dans ce chemin synodal - marcher ensemble - nous considérons l'aide précieuse d'Internet dans le développement de tout projet de rencontres en ligne en vue de l'unité, de la coordination et du partage du Secteur avec les Circonscriptions et l'ensemble de la famille charismatique du Rogate.

- Organiser des rencontres en ligne pendant la période avec les différents responsables de Secteur dans les Circonscriptions dans le but d'accompagner et d'animer les activités.
- Définir chaque année, avec l'UAR et les responsables des Circonscriptions, le thème de réflexion pour les laïcs.
- Accompagner l'Union de prière pour les vocations et l'Union sacerdotale de prière pour les vocations et organiser une “base de données”.
- Accompagner et collaborer avec l'Institut de Théologie et de Sciences Humaines pour soutenir la formation adéquate des laïcs et des jeunes Rogationnistes.
- Suivre dans les Circonscriptions le processus de traduction des documents de la Congrégation pour les Paroisses et la Pastorale des Jeunes.
- Travailler ensemble et collaborer avec les Missionnaires Rogationnistes et les autres Associations de Laïcs.

ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION

⁴⁹ *La Missione Rogazionista nelle Parrocchie e nei Santuari*, pp. 25-26.

⁵⁰ Cf. *VRRO*, n. 212.

Le vœu de pauvreté au service du charisme et de la mission

La crise économique mondiale affecte tout le monde, en particulier les pauvres. L'observance fidèle du conseil évangélique de pauvreté sera un signe prophétique d'espérance pour notre temps. Certains frères et de nombreuses communautés, surtout par leur contact quotidien avec les pauvres et les plus fragiles de la société, vivent la crise économique de manière existentielle. La situation a été l'occasion de revenir aux fondamentaux de la vie religieuse et communautaire, avec un style de vie plus sobre, en solidarité avec les gens, en stimulant des formes créatives de partage joyeux, en travaillant ensemble avec sollicitude et en s'engageant de manière responsable⁵¹.

On ne peut pas nier, cependant, que l'on rencontre aussi des résistances aux changements nécessaires exigés par la société d'aujourd'hui et par l'Église elle-même, par exemple, la mentalité de conservation des biens et la poursuite d'un style de vie confortable. Le danger est parfois de s'enfermer dans les préoccupations de sa propre communauté ou Circonscription, en restant indifférent aux besoins de la Congrégation⁵².

Projet n° 30

Objectifs généraux

1. Promouvoir la sobriété dans les styles de vie personnels et communautaires, *pour revenir aux fondements de la vie religieuse et communautaire, avec un style de vie plus sobre, en solidarité avec les gens, en stimulant des formes créatives de partage joyeux, en travaillant ensemble avec sollicitude et en s'engageant de manière responsable⁵³.*
2. Dépasser la mentalité de conservation des biens et la recherche d'un style de vie confortable, en s'enfermant égoïstement dans les préoccupations de sa propre communauté, *en restant indifférent aux besoins de la Congrégation.*
3. Redécouvrir *une économie à visage humain*, où l'homme est sa véritable richesse et ne perd jamais sa centralité.
4. Dépasser cette façon de considérer l'être humain en lui-même comme *un bien de consommation qui peut être utilisé et ensuite jeté*. Éviter de vivre dans nos environnements la mentalité de la *culture du rebut* qui est même promue dans de nombreux domaines où *les exclus ne sont pas seulement exploités, mais le plus souvent considérés comme des déchets et des restes.*

Itinéraires :

1. Revigorer dans les Circonscriptions, dans les Communautés et entre les religieux les *relations fraternelles basées sur l'estime sincère et la confiance réciproque, de sorte que chaque religieux se sente une ressource précieuse.*
2. Placer la personne au centre, avec toutes ses caractéristiques et particularités, afin de s'efforcer de dépasser la mentalité fonctionnaliste même à l'intérieur des communautés, en particulier par l'attention et la valorisation de tous les membres, surtout des personnes âgées et des jeunes, chacun dans sa propre fragilité.

⁵¹ VRRO, n. 33.

⁵² VRRO, n. 34.

⁵³ VRRO, n. 33.

- 3) *“La responsabilité, la transparence et la sauvegarde de la confiance sont des principes inclusifs : il n'y a pas de responsabilité sans transparence, la transparence engendre la confiance, la confiance trouve les deux”*⁵⁴. L'application de ces principes est d'autant plus indispensable à une bonne gestion économique. En effet, une comptabilité responsable, correcte et opportune des effets de la gestion permet de prendre les mesures correctives nécessaires avant que des situations négatives irréversibles ne se produisent. Inversement, une action économique qui n'est pas contrôlée de manière adéquate entraîne un gaspillage des ressources.
4. *Le terme de transparence vise à identifier la capacité à rendre compte des activités, des choix effectués et des résultats*⁵⁵. Veiller à ne pas négliger le principe de transparence dans l'utilisation de l'argent et dans la destination de ce que la Providence a mis à notre disposition.
5. Nous orienter vers un partage communautaire efficace de l'administration personnelle et encourager le suivi mensuel de la situation financière de la Communauté (Conseils de Maison).
6. Encourager une administration financière transparente et correcte dans les Circonscriptions et dans les communautés en ce qui concerne les salaires, les pensions et les autres rentrées d'argent des religieux⁵⁶.

Projet n° 31

Administration des biens

*“Les biens de la Congrégation sont un don de la Divine Providence, grâce à la générosité des bienfaiteurs et au travail des Congréganistes. Ils sont administrés avec des sentiments de gratitude au service de la mission charismatique du Rogate dans un esprit de pauvreté évangélique et de solidarité avec les plus pauvres”*⁵⁷.

Objectifs généraux

1. Gestion des biens

“Nous vous invitons à compléter le recensement de tous les biens immobiliers de la Congrégation dans toutes les Circonscriptions par une collecte précise des actes de propriété des biens acquis ou reçus en héritage par la Congrégation. Chaque Circonscription devra envoyer chaque année à la Curie générale la liste de tous les biens qu'elle possède, en indiquant dans un formulaire, identique pour tous, les éléments qui ne doivent pas manquer dans ce recensement”⁵⁸.

2. Gestion financière et administrative

⁵⁴ CIVCSVA, *Economia a servizio del Carisma e della Missione – Orientamenti*, n. 41. Da ora in poi questo documento sarà citato così: *ESCM*.

⁵⁵ *ESCM*, no. 42.

⁵⁶ Cf. N 302.

⁵⁷ N 290.

⁵⁸ *VRRO*, n.217.

“Le système de gestion financière et administrative, des œuvres et du personnel religieux doit être mis à jour, de manière à ce que les informations soient actualisées et contrôlées quotidiennement et en ligne par le biais d'une application ad hoc”⁵⁹.

3. Surmonter la crise économique

“Le nouveau Gouvernement général devra étudier, en accord avec les Circonscriptions, comment surmonter la crise économique actuelle”⁶⁰.

4. Contribution unique pour les travaux de formation dans les missions

“Compte tenu de l'urgence pour la Curie générale de soutenir le travail de formation dans les missions, il est demandé à toutes les Maisons d'apporter une contribution unique exclusivement à cette fin”⁶¹.

Itinéraires

1. **Bureau du patrimoine.** En s'inspirant de la nouvelle édition de l'Instruction économique 2022, qui prévoit à l'article 170 la présence, parmi les bureaux techniques les plus importants, du Bureau Patrimonial, il est nécessaire de jeter les bases de l'organisation de l'Office Patrimonial. Il est nécessaire de jeter les bases de la création d'un tel bureau avec le choix d'un interlocuteur général et d'un interlocuteur par district pour superviser l'ensemble de la reconnaissance, du catalogage et de la gestion du patrimoine immobilier.
2. **Logiciel -Rogate.it. Un nouveau logiciel** est en cours de développement pour soutenir cet Office, ce qui lui permettra d'avoir une connaissance immédiate de la consistance et de la situation de notre patrimoine immobilier et des besoins éventuels, afin d'identifier les choix conséquents pour la réévaluation des biens.
3. **Des actifs stables.** Des raisons de gestion ordonnée et prévoyante exigent une étude générale du patrimoine de l'Institut, afin de ne pas contourner les normes dictées par le droit canonique visant à garantir la subsistance de l'Institut et à faciliter l'accomplissement de ses finalités institutionnelles. Le patrimoine stable est constitué par l'ensemble des biens meubles et immeubles qui, par leur affectation légale, sont destinés à garantir la sécurité économique de l'Institut. Le processus d'identification du patrimoine stable de la Congrégation et des Circonscriptions sera entamé conformément à la réglementation en vigueur.
4. **Logiciel de gestion administrative et comptable.** Avec la gestion des œuvres, des structures et des employés, la gestion comptable et fiscale, dans son sens le plus large, constitue le défi le plus important pour notre Congrégation. Les règles en la matière sont de plus en plus strictes et contraignantes, et concernent tout le monde et dans toutes les Circonscriptions. L'irrégularité de l'un retombe automatiquement sur tous. Une mise à jour du logiciel de gestion administrative et comptable est nécessaire pour notre Congrégation dans toutes ses implantations.
5. **Le pourcentage.** L'outil qui a toujours été utilisé dans notre Congrégation pour le partage des biens est communément appelé “Pourcentage”. Le principe sur lequel repose ce critère de partage est le suivant : *“Une Communauté, après avoir réalisé sa programmation, tant ordinaire qu'extraordinaire, si à la fin de l'année elle dispose d'un excédent de trésorerie, ou 'solde ordinaire', peut conserver 25% de cet 'excédent' pour*

⁵⁹ VRRO, n. 218.

⁶⁰ VRRO, n. 215.

⁶¹ VRRO, n. 214.

renforcer sa programmation, tandis que 75% du solde (pas de l'Introit !) est versé à la Circonscription en tant que 'pourcentage'".

Les Circonscriptions et les Maisons sont obligées de partager les actifs (pourcentage) mensuellement afin de pourvoir aux besoins de la Congrégation dans le monde. Au nom du principe de partage et de solidarité, il convient que les Maisons les plus pauvres, même dans les missions, apportent une contribution (symbolique) au pourcentage.

6. **Planification économique.** *La détermination du pourcentage doit être liée à une planification économique sérieuse, dans laquelle les chiffres et les budgets finaux des recettes et des dépenses dites ordinaires sont bien déterminés.* Il est donc nécessaire de s'habituer à la planification et d'inciter les différentes maisons à produire la planification économique en temps utile et sous une forme appropriée au début de chaque année.
7. **Autres sources de soutien économique** A la lumière des changements que connaît le monde associatif, il convient d'identifier des sources alternatives de financement et de collecte de fonds. Les secrétariats de l'UBA doivent également s'ouvrir aux nouveaux systèmes de collecte de fonds, d'appels à propositions et de projets nationaux et internationaux. Par conséquent, **un bureau de collecte de fonds et de projets** sera mis en place au niveau central, qui accompagnera les Circonscriptions pour mettre en place le même bureau dans leurs lieux d'implantation, dans la mesure du possible.
8. **Conseil pour les affaires économiques.** *“Travailler ensemble signifie en fait que le travail ne repose pas sur le génie solitaire d'un individu, mais sur la collaboration d'un grand nombre de personnes. Cela signifie, en d'autres termes, travailler en réseau pour mettre en valeur les dons de tous, sans négliger l'irréductible singularité de chacun”*⁶². Selon le droit propre du canon 1280, il est nécessaire que l'Institut et les Circonscriptions prévoient l'établissement d'une Consulta ou d'une dénomination similaire pour les affaires économiques. La composition de cet organe est ouverte à la collaboration de laïcs ayant des compétences professionnelles spécifiques. Un Conseil pour les affaires économiques sera créé avec la participation de l'Intendant général et des Intendants des Circonscriptions et, de préférence, de professionnels laïcs.
9. **Le Conseil pour les affaires économiques** s'efforcera de trouver des solutions globales pour faire face à la crise économique actuelle ; il prendra en compte le temps nécessaire pour que toutes les Maisons apportent une contribution *una tantum* pour soutenir le travail de formation demandé par le Chapitre général ; ses autres fonctions spécifiques seront vérifiées et approuvées dans les réunions de planification et de vérification. L'organe du Conseil est, comme le terme lui-même le définit, “simplement consultatif” auprès des autorités compétentes.
10. **Bureau technique.** La complexité croissante des situations économique-administratives rend souvent indispensable la collaboration avec des professionnels externes. Des compétences et des procédures professionnelles appropriées sont nécessaires, et pas seulement au niveau des différentes unités opérationnelles. C'est pourquoi il est nécessaire de créer le Bureau technique général au sein de la Curie générale et d'accompagner les Circonscriptions dans la mise en place d'un tel bureau dans leurs propres locaux.

“Dans le choix, la préférence doit être donnée à des personnes qui connaissent les particularités des instituts et qui sont expertes dans le domaine spécifique d'intervention, en évitant le recours indifférencié à un seul professionnel. La relation professionnelle

⁶² ESCM, n. 32.

*doit être réglementée de manière à établir à l'avance les objectifs des activités et la présentation de devis réglementés sur la base de contrats clairs et à durée déterminée. Il est recommandé d'évaluer la réalisation des objectifs fixés, y compris en demandant aux professionnels eux-mêmes des rapports périodiques sur l'activité exercée*⁶³.

11. **Actes d'administration extraordinaire.** Compte tenu de la gravité de la situation économique, il convient d'évaluer soigneusement l'autorisation à accorder pour les actes d'administration extraordinaire. Compte tenu du plafond des dépenses extraordinaires établi par notre législation, *le supérieur compétent pour autoriser les actes d'administration extraordinaire, outre l'accord de son Conseil (cf. c. 627 & 1), doit également obtenir l'avis (cf. c. 127 & 2, 2°) de l'Office Technique de Circonscription et, selon le cas, l'avis du Conseil pour les Affaires Economiques.*
12. **Vade-mecum économique.** Reprenant la sollicitation contenue dans le document "L'économie au service du charisme et de la mission" de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, qui au (n. 62) suggère que *"le Supérieur compétent avec son Conseil peut adopter, le cas échéant, des règlements administratifs - surtout dans les Instituts qui gèrent des œuvres d'intérêt social - qui offrent des indications opérationnelles dans le cadre du plan charismatique et du répertoire économique"*, la Province Saint Hannibal rédige depuis 2016 le soi-disant *Vademecum de l'économe*. Il s'agit d'un règlement interne contenant les indications offertes en matière administrative, lors des rencontres annuelles des Supérieurs et des Économes et toutes les données utiles pour une consultation immédiate. Il est nécessaire que les Circonscriptions se dotent de cet outil pour soutenir le travail des économes dans les différentes Maisons.
13. **Cloud rcj.org.** En raison du monde complexe et varié de notre Congrégation, il est nécessaire d'utiliser les nouvelles technologies comme une aide et un soutien valables pour la collecte et le catalogage ordonnés de tous les documents techniques et administratifs de chaque Maison et Circonscription. Depuis des années, la Province Saint Hannibal utilise un cloud-rcj.org (<https://cloud.rcj.org/>) qui, après avoir vérifié sa validité dans le temps, a été mis à la disposition de toute la Congrégation. Il est également extrêmement utile pour les Circonscriptions et les Maisons individuelles d'utiliser l'outil innovant de cloud-rcj.org afin que toute la documentation puisse être facilement trouvée de manière immédiate et efficace.
14. **Les archives.** *"Le Code de droit canonique, dans les canons 1283 et 1284, insiste sur la conservation ordonnée des archives et prescrit, aux fins d'une organisation administrative et comptable efficace, l'établissement et la mise à jour constante de l'inventaire des biens et des objets de valeur reçus en consignation, un catalogage soigneux et la conservation des documents, en particulier des registres comptables et des garanties contre les risques"*⁶⁴. Chaque administrateur du patrimoine est tenu de veiller à la bonne garde et à la conservation de ces documents.
15. **La formation.** *"Dans la perspective d'une conversion des mentalités et des pratiques économiques et de gestion, repenser l'économie nécessite des compétences et des aptitudes spécifiques"*⁶⁵. *La formation, la dimension économique en ligne avec le charisme de chacun, est fondamentale pour que les choix dans la mission puissent être*

⁶³ ESCM, n. 66.

⁶⁴ ESCM, n. 44.

⁶⁵ ESCM, n. 18.

innovateurs et prophétiques”⁶⁶. Veiller à la formation et à la mise à jour spécifique de la Circonscription et des économes locaux.

16. **L'unification des deux provinces italiennes (St Hannibal - St Antoine)**. Soutenir les deux Provinces italiennes sur le chemin de l'unification, sur un chemin “d'unité, de partage et de coordination” avec les méthodes et les étapes appropriées dans les domaines administratif et économique avec l'aide du Bureau Technique Général.
17. **Processus de fusion des deux Congrégations, la Petite Mission pour les sourds-muets et les Rogationnistes**. Lancer le processus de fusion, sur mandat du Chapitre général, en établissant le chemin à suivre et les objectifs à atteindre. Le chemin de la Fusion est complexe et délicat, et l'appui de la CIVCSVA, des Circonscriptions individuelles et du Bureau Technique Général sera demandé afin d'analyser scrupuleusement les étapes, les méthodes et le calendrier de la Fusion.

Titre original : *Camminiamo insieme nell'unità, nella condivisione e nel coordinamento. Linee di Programmazione del Governo Generale 2022-2028*. Rome 2023.

Traduction : P. Eugène Ntawigenera RCJ

9 août 2023

⁶⁶ *ESCM*, n. 19.